



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE JEUNESSE (CAJ),

Misez sur l'avenir, recrutez un apprenti !

Former et employer des jeunes pour les faire grandir en même temps que votre entreprise, c'est ça l'Apprentissage !

Quels employeurs ?

Toute entreprise de plus de 50 salariés et de plus de 3 ans d'existence (effectif d'accueil fixé à 5% du nombre total des salariés) ou toute entreprise volontaire.

Quels bénéficiaires ?

Les jeunes diplômés ou sans qualification de 16 à 35 ans en situation de recherche d'emploi et inscrits à l'ONE.

Quelles particularités ?

- un contrat cadre de partenariat entre le FIR et l'employeur;
- un contrat de stage de 2 ans maximum;
- un accompagnement dans l'entreprise;
- une indemnité de stage supérieure ou égale au SMIG.

Quels avantages pour l'employeur ?

- Flexibilité dans la masse salariale;
- Flexibilité dans la durée de stage;
- Flexibilité dans les démarches administratives;
- Flexibilité dans les effectifs d'accueil.

Quel interlocuteur ?

Le Conseiller en Emploi et Insertion Professionnelle vous aide à recruter et à élaborer votre dossier.

S'enregistrer à l'ONE

Afin de se faire enregistrer dans la base de données de l'Office National de l'Emploi et proposer votre dossier aux Employeurs, les pièces suivantes sont à fournir :

Pour les nationaux

- Une pièce nationale d'identité (ou passeport, récépissé de la carte nationale d'identité, déclaration de perte avec le numéro de la carte)
- Un curriculum vitae bien détaillé (obligatoire)
- Un certificat de scolarité ou copie du dernier diplôme pour les formations supérieures (obligatoire)
- Une copie de chaque diplômes (si possible)
- Une copie de chaque certificat de travail ou attestation de stage (si possible).

Pour les étrangers

Seuls, ceux ayant le statut de réfugiés peuvent s'inscrire à l'ONE. Pour cela, ils doivent se munir de leur carte ou attestation de réfugié.



« Le soutien de l'Etat à vos projets d'emploi »

ANTENNES REGIONALES

Antenne Régionale de l'Estuaire

📍 378 Rue Jean Baptiste NDENDE
BP 9610 Libreville(Gabon)
☎ 01 77 57 96/97
✉ onelibreville@gmail.com

Antenne Régionale du Haut – Ogooué

📍 Immeuble Administratif
(Ancien Hôpital)
BP 869 Franceville (Gabon)
☎ 01 67 15 82
✉ one.fcv@gmail.com

Antenne Régionale de la Nyanga

📍 Centre - ville
BP 595 Tchibanga (Gabon)
☎ 01 82 06 60
✉ onetchibanga@gmail.com

Antenne Régionale de l'Ogooué – Maritime

📍 Boulevard du Gouverneur
PELIEU (Littoral)
BP 234 Port - Gentil (Gabon)
☎ 01 56 04 88
✉ one.pog@gmail.com

Antenne Régionale du Woleu – Ntem

📍 Immeuble du Conseil
Départemental du Woleu
BP 1503 Oyem (Gabon)
☎ 01 98 66 13
✉ one_oyem@yahoo.fr

🌐 officenationaldelemploi